

CONCOURS DE RECRUTEMENT DES MEMBRES SCIENTIFIQUES DE L'EFA

FONDATION THIERS, PARIS 15 - 18 JUIN 2015

ÉPOQUES MODERNE ET CONTEMPORAINE

Responsables:

Maria COUROUCLI, Directeur de Recherche CNRS, Directeur des Etudes modernes et contemporaines à l'Efa.

Anne COUDERC, Maître des Conférences, Université Paris 1.

Marie-Elisabeth MITSOU, Directeur des Etudes, EHESS, Paris

Trois candidats modernistes ont été sélectionnés pour présenter le concours. Deux d'entre eux ont été classés.

1. ÉPREUVE DE CULTURE GENERALE

Une quinzaine de documents (photos de personnages, d'objets, de bâtiments ou extraits de journaux et de livres) a été proposée à chacun des candidats. Il s'agissait de présenter un commentaire en les situant dans leurs contexte socio-historique. Était en outre proposé aux candidats le tableau d'assemblage de la grande carte de Grèce en 20 feuilles du dépôt de la Guerre français, dite *Carte de 1852*, réalisée à l'occasion des missions effectuées pendant et après l'expédition de Morée (1828-1833). Cette carte de synthèse devait permettre aux candidats de dégager les grands traits de la nouvelle représentation cartographique de la Grèce liée à la fondation de l'État grec : une Grèce territorialement limitée, coupée de tout contexte géographique (l'Empire ottoman apparaissant comme un blanc). On attendait notamment que les candidats mettent en évidence les nombreuses marques du processus de territorialisation, dont la carte elle-même était un outil : frontière très soulignée avec l'Empire ottoman, nouvelles divisions administratives hiérarchisées (nomes, éparchies et dèmes) et précisément délimitées, toponymes hellénisés.

Comme pour toute étude scientifique de document, il était exigé dans cette épreuve d'analyser les modes de représentation de la carte, mais en aucun cas de l'utiliser comme prétexte pour parler de l'histoire de la Grèce en 1852. Il était aussi exigé que les candidats développent leur analyse à partir de la sélection et la présentation d'éléments précis du document dont ils faisaient le commentaire.

Sur les trois candidats, deux ont manifesté d'importantes lacunes.

2. ÉPREUVES DE SPÉCIALITÉ

I. GEOGRAPHIE HUMAINE

Trois questions ont été posées aux deux candidats concernés.

La première question concernait la crise économique et les rapports qu'on pouvait établir avec les réalités démographiques de l'agglomération publiée en d'Athènes. A l'aide des cartes tirées de l'Atlas de l'EKKE établi en 2002 (avant le début de la crise) les candidats devaient présenter l'évolution de la situation des migrants, du secteur de la santé et aussi proposer des comparaisons avec les tendances actuelles (2015).

La deuxième question concernait le concept de "ségrégation" qui revient dans les analyses des spécialistes de la démographie des grandes villes grecques, notamment Athènes et Salonique.

La troisième question consistait en un commentaire historique et géographique d'une carte de 1852. Tous les deux candidats se sont acquittés de ces tâches honorablement; l'un d'eux a démontré une capacité d'analyse et de synthèse plus importante.

II. HISTOIRE

Le document proposé était le début d'un article de Nicolas Politis, alors jeune « professeur agrégé à la faculté de droit de l'université d'Aix-Marseille », publié dans la *Revue générale de droit public* en 1902, sous le titre : « Le contrôle international sur les finances helléniques et ses premiers résultats (1898-1901).

Il s'agissait pour la candidate de cerner et d'expliquer, à partir de citations précises du texte et par l'apport de ses propres connaissances, les postulats de l'auteur et les circonstances de la mise sous contrôle financier international de la Grèce, à la suite de la banqueroute de 1893 et de sa défaite militaire face à l'Empire ottoman en 1897. Le titre général donné à l'épreuve (*L'Europe et la crise de la dette grecque en 1901*) suggérait l'orientation de la problématique à traiter dans l'étude du document ; entre autres, le présupposé de supériorité de l'Europe face à la Grèce devait être relevé ; la multiplicité des intérêts éco financiers occidentaux détenus en Grèce auquel le texte faisait allusion devait faire l'objet de commentaires et d'exemples. On attendait notamment que la candidate soit à même de replacer cette relation inégale dans le contexte dominant de l'époque, celui de l'impérialisme économique et culturel (tel que l'a étudié Jacques Thobie) et des transformations du concert européen qui conduisirent les Grandes Puissances à coopérer entre elles, malgré leurs clivages de plus en plus importants, comme ce fut le cas pour ce contrôle financier de la Grèce, pour l'occupation internationale de la Crète ou encore, au même moment, pour l'expédition militaire internationale en Chine contre la révolte des Boxers.

Il est rappelé ici que le commentaire d'un document historique au concours de l'EfA correspond du point de vue méthodologique au commentaire de document tel qu'il est pratiqué dans le cadre du cursus d'histoire en France et qu'il doit permettre au jury d'évaluer la capacité du candidat à appréhender les sources historiques qu'il projette d'étudier dans son projet de recherche. Le document ne doit donc aucunement servir de prétexte à un exposé général de connaissances mais doit être l'objet d'une analyse critique problématisée et précise, à même de situer les postulats intellectuels et idéologiques de la source et, en l'occurrence, de replacer l'histoire de la Grèce dans celle des relations internationales. Du point de vue des problématiques et de la méthodologie, on aurait attendu notamment de la candidate qu'elle mette en œuvre dans sa réflexion les nouvelles approches proposées par les études post-coloniales ou encore par celles des transferts culturels et de l'histoire croisée.

3. EPREUVE DE LANGUE

Épreuve de grec moderne (langue maternelle grec) : traduction d'un texte grec en français et commentaire en français.

Trois candidats ont été examinés sur trois textes différents. Ces textes ne présentaient pas de difficulté particulière de terminologie. Les candidats devaient plutôt démontrer leur capacité à traiter et commenter un texte scientifique en langue française.

I. Le premier était un extrait de l'ouvrage d'Ioanna Papathanasiou qui porte sur les mouvements de la jeunesse grecque dans les années 1960 (Ιωάννα Παπαθανασίου με τη συνεργασία των Πολίνας Ιορδανίδου, Άντας Κάπολα, Τάσου Σακελλαρόπουλου, Αγγελικής Χριστοδούλου, *Η Νεολαία Λαμπράκη τη δεκαετία του 1960. Αρχειακές τεκμηριώσεις και αυτοβιογραφικές καταθέσεις*, Athènes, IAEN, 2008, p. 99-100). Le candidat en a donné une traduction satisfaisante et a su assez bien commenter les enjeux historiques traités dans un texte qui n'était pas très proche de son domaine de recherche.

II. Le second texte était un extrait d'un article d'Alexandros Papageorgiou sur le premier plan d'Athènes de Kléanthis et Schaubert par rapport à ceux de Klenze, Schinkel etc.

(Αλέξανδρος Παπαγεωργίου-Βενετάς, «Αρχιτεκτονική δημιουργία στην Αθήνα, νέοι δρόμοι του κλασικισμού. Συνθετικές αρχές τριών επωνύμων γερμανών αρχιτεκτόνων στα σχέδιά τους για τα ανάκτορα της Αθήνας», in *Ένας νέος κόσμος γεννιέται. Η εικόνα του ελληνικού πολιτισμού στη γερμανική επιστήμη κατά τον 19ο αιώνα*, dir. Ευάγγελος Χρυσός, Athènes, Akritas, 1996, p. 283-284). Le candidat s'est acquitté de sa tâche avec une remarquable aisance. Lors du débat, il a répondu avec compétence aux questions posées par les membres du jury.

II. Le troisième texte était tiré de l'ouvrage de Yannis Koubourlis et traitait des arguments sur la continuité historique de l'hellénisme et le schéma tripartite dans les écrits des historiographes Sp. Zambélios et K. Paparrigopoulos (Γιάννης Κουμπουρλής, *Οι ιστοριογραφικές οφειλές των Σπ. Ζαμπέλιου και Κ. Παπαρρηγόπουλου. Η συμβολή Ελλήνων και ξένων λογίων στη διαμόρφωση του τρίσημου σχήματος του ελληνικού ιστορισμού (1782-1846)*, Athènes, ΙΙΕ/ΕΙΕ, 2012, p. 524-526). La candidate a présenté une traduction correcte et de fort bon niveau. En outre, elle a manifesté des connaissances solides sur l'histoire et l'historiographie grecque moderne et contemporaine.